

rédaction. Il nous paraît maintenant nécessaire de prendre des dispositions supplémentaires. Si une guerre éclatait, notre continent serait probablement soumis à des attaques intenses. Cette intensité atteindra son maximum presque immédiatement et, tant dans le domaine civil que dans le domaine militaire, nous n'aurons plus le temps de faire nos préparatifs, et je tiens à insister sur ce point. Si le gouvernement antérieur a élaboré des plans, il faut maintenant que les divers ministères intéressés à cette question passent aux actes, non pas, et j'insiste, parce que le danger de guerre s'est accru, mais simplement parce qu'on nous demandera pourquoi il est nécessaire d'affecter une telle somme d'argent au poste en question.

J'affirme de nouveau que nous prenons ces dispositions, non pas parce que nous redoutons la guerre plus que ces dernières années, mais parce qu'il nous paraît qu'étant donné les circonstances, il est nécessaire d'étendre nos travaux de préparation des mesures de guerre dans le domaine civil. Mon hon. ami sait sans doute qu'une grande partie de ce travail s'est effectué dans les divers ministères et organismes de l'État dans le cadre de leurs fonctions courantes. Par le passé, et depuis que le gouvernement actuel a pris le pouvoir, le personnel du bureau du Conseil privé a eu la responsabilité de coordonner ces efforts et de veiller à ce que les ministères ne laissent pas ces questions sombrer dans l'oubli au profit d'affaires plus urgentes et plus importantes.

Je le répète, ces travaux ont maintenant pris une telle ampleur qu'il me paraît souhaitable d'en informer le Parlement et de lui demander d'approuver l'affectation mentionnée dans les crédits. Lors de l'examen des crédits, il sera possible de fournir de plus amples détails à ce sujet, dans la mesure toutefois où la sécurité le permettra.

Je veux qu'il soit bien compris que l'insertion d'un crédit à cette fin ne signifie nullement que la guerre soit plus probable qu'au-paravant. Cependant, comme l'a dit mon hon. ami, à la suite des changements prodigieux qui se sont opérés sous forme de progrès techniques depuis un an, c'est-à-dire le lancement de spoutniks, d'engins balistiques intercontinentaux et le reste, il se peut que le vaste plan de lignes de radar mis en œuvre pendant que mon honorable ami était ministre ne soit pas aussi efficace que l'ont supposé ceux qui ont mis ce plan à exécution.

Comme nous occupons une situation d'extrême importance stratégique entre l'URSS et les États-Unis et puisque nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre les événements, il nous faut prendre toutes les précautions

nécessaires contre ces armes qui, nous l'espérons, ne seront jamais utilisées.

L'hon. M. Martin: Cela veut-il dire que les titulaires actuels seront déchargés de leurs responsabilités ministérielles?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je n'en dirai pas plus long pour le moment. Mon honorable ami, qui possède une vaste expérience dans ce domaine, sait sans doute pourquoi.

Je passe maintenant à certaines questions dont a parlé mon honorable ami. Il a dit que le discours du trône est incomplet en ce qu'il ne touche pas à certains problèmes, y compris les affaires internationales et ce qu'il appelle la régression économique. Il est intéressant de noter que ni mon honorable ami ni ses collègues n'ont jamais employé cette expression lorsqu'ils siégeaient de ce côté-ci.

L'hon. M. Pickersgill: Il n'y en avait pas de régression.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne reviendrai pas sur le passé mais c'est un point sur lequel mes honorables amis sont passablement vulnérables. Comme je l'ai dit au début, je ne reviendrai pas sur la campagne électorale mais j'ai, moi aussi, un livre où sont consignés les discours de mon honorable ami. C'est un fort volume.

L'hon. M. Martin: Ce sont d'excellents discours!

Le très hon. M. Diefenbaker: Mon honorable ami n'y a pas participé. Il n'a parlé que rarement et on n'a pas toujours donné de compte rendu de ses discours. Le chef de l'opposition a parlé. Il a traité certaines questions aujourd'hui. Il a parlé du commerce et nous a dressé un grand tableau. De ses propos on pourrait presque conclure qu'un déficit commercial avec les États-Unis est avantageux pour notre pays. Selon lui, la solution du problème serait dans l'expansion du commerce plutôt que dans sa réorientation. Qu'il me permette de lui poser une question. Quand est-il arrivé à cette formule pour la première fois? En effet n'est-ce pas lorsque lui et son parti étaient au pouvoir que le déficit avec les États-Unis s'est sans cesse accru jusqu'à atteindre 1,300 millions?

Je ne veux pas me laisser entraîner aujourd'hui dans des considérations d'ordre politique. Mon honorable ami avait divers conseillers; du moins c'est ce que nous ont raconté les journaux. Ah, mon honorable ami n'avait pas de conseillers? Monsieur l'Orateur, cela sert à diminuer dans une notable proportion les lourdes responsabilités qui pèsent sur quelques personnes. L'un de ceux dont on a parlé à cet égard,—un grand Canadien, qui se trouvait ici, à Ottawa, au